

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2023****Extrait du registre des délibérations**  
**République Française****N°DEL\_2023\_136****ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - BOURSE AUX PROJETS JEUNES 2023**

L'an deux mille vingt trois, le vingt trois novembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 16 novembre 2023, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

**Présents :**

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Jean-Manuel PARANHOS, Laurent LEFEVRE, Sophie LEFEBURE, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Pierre ARRIVETZ à Malika BARRY, Olivier LASSAL à Laurence GNEMMI, Arnaud BEAUVOIR à Paul MARSAL, Nathalie MOULIN à Laurent LEFEVRE, Aymeric TONNEAU à Michèle GRELLIER, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

**Secrétaire :**

Véronique CHANTEGRELET

Les 33 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La Ville de Chatou développe une démarche de soutien financier en faveur des projets portés par les jeunes et présentant un caractère culturel, sportif, humanitaire, technique ou patrimonial.

Dans ce cadre, la Ville a été saisie de plusieurs demandes émanant de jeunes qui sollicitent une aide pour la réalisation de leurs projets.

Les membres de la commission municipale solidarité intergénérationnelle ont fixé les critères suivants pour financer lesdits projets:

- Être catovien,
- Avoir moins de 25 ans,
- La qualité et la viabilité financière technique et financière du projet présenté,
- La démarche d'engagement et de valorisation du projet sur le territoire de Chatou en amont et à la suite du projet.

La commission solidarité intergénérationnelle a rencontré Sacha Boisnet afin d'instruire sa demande d'aide financière concernant son projet sportif. Sacha Boisnet a commencé le Karaté au Centre d'entraînement des sports de défense (CESD) de Chatou, avec qui, il obtient ses deux premiers podiums nationaux. Il quitte ensuite le club pour rejoindre le club de haut niveau, le Karaté Elite Argenteuil. En 2022, il est sélectionné avec le collectif France pour le Championnat du Monde Jeunes dans la catégorie cadet U16 (-63kg). En 2023, il gagne le Championnat de France et rentre au Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Chatenay-Malabry au Pôle France jeunes karaté.

Aujourd'hui Sacha Boisnet cherche des aides financières pour accompagner sa progression et participer au circuit mondial (Youth League K1) pour la saison 2023-2024. Son objectif est de finir dans le top 30 mondial.

Au regard de l'enveloppe financière de 1 000€ dévolue à ce dispositif et des critères fixés, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'attribution d'une subvention en faveur de :

- Sacha Boisnet, d'un montant de 400€,

### **DELIBERATION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale et notamment l'article L.2121-29,

Vu l'avis de la commission Solidarité Intergénérationnelle en date du lundi 13 novembre 2023,

Considérant le dispositif de Bourses aux Jeunes et l'enveloppe financière dévolue à ce dispositif,,

Considérant qu'il est opportun de soutenir les jeunes dans les projets qu'ils développent et qui présentent un caractère culturel, sportif, humanitaire, technique ou patrimonial,

Considérant que ledit projet présenté remplit les critères fixés par la commission Solidarité Intergénérationnelle,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- **d'approuver** l'attribution d'une subvention d'un montant de 400 € en faveur de Sacha Boisnet.

**A L'UNANIMITÉ,**

Publiée le : 27/11/2023